

	<p>OBJECTIFS</p>	<p>Connaître la réglementation du travail sur écran</p> <p>Etre capable d'agencer un poste de travail dans le respect des normes en vigueur</p> <p>Etre capable de conseiller un employé sur les risques encourus</p>
<p><u>Public :</u></p> <p>Toute personne passant plus d'une heure par jour devant un ordinateur</p> <p>Pas de pré requis</p>		<p>LA REGLEMENTATION ET NORMES</p> <ul style="list-style-type: none"> * Directive européenne concernant les prescriptions minimales de santé et de sécurité * Norme AFNOR * Norme sur les exigences ergonomiques
<p><u>Méthode :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - échange avec les stagiaires - dispense semi directive - fascicules de formation -exercices pratiques <p><u>Durée :</u></p> <p>1 jour en intra entreprise ou en inter entreprise</p> <p>Pour 6 à 12 personnes</p> 	<p>PROGRAMME</p>	<p>PRINCIPES GENERAUX D'AGENCEMENT DU POSTE DE TRAVAIL</p> <ul style="list-style-type: none"> * Conformité du matériel informatique * Place du matériel sur le poste de travail * Equipement du plan de travail et luminosité <p>CHARGE DE TRAVAIL</p> <ul style="list-style-type: none"> * Composantes sollicitées par l'activité de l'opérateur * Décret n°91-451 visant à réduire la charge de travail sur écran (pauses ; changement d'activités) <p>RISQUES LIES AU TRAVAIL SUR ECRAN</p> <ul style="list-style-type: none"> * Fatigue visuelle, stress * Problèmes cutanés * Troubles musculo-squelettiques * Exposition aux rayonnements <p>SOLUTIONS PROPOSEES</p> <ul style="list-style-type: none"> * Filtres d'écran * L'éclairage * L'ajustement du poste de travail et les postures adéquates